

La place Ferri de Ludres

Ludres



Enjeux
d'un espace
public à
requalifier

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Ludres,
M. CHONE - maire
C. communauté Urbaine du Grand Nancy

Maîtrise d'œuvre :

M.A. PICARDAT - architecte D.P.L.G. mandataire
C. MANGIN - architecte D.P.L.G.
S. THALGOTT - paysagiste
B.C.I. - bureau d'études techniques

Intervenant extérieur :

C.A.U.E. de Meurthe-et-Moselle

Chronologie :

Début études - avril 1999
Esquisse - juillet 1999
Début des travaux - mai 2000
Réception du projet - novembre 2000

Nature des travaux :

Création d'une nouvelle place, d'un parvis et d'un parking.
Aménagement de l'ensemble de la place, conservation du mail planté et mise en valeur du lavoir et du bâti environnant.

Principaux matériaux :

Béton désactivé - place
Pavés calcaire - place
Granit de chine - parvis
Grouine ciment - sous les arbres

Végétation :

Sophora du Japon, Maronnier Blanc, Savonnier
Viorne, rosier buissonnant

Coût de l'opération - T.T.C. :

Coût total : 7,09 millions de francs, soit 1,08 millions d'euros
Part de la commune : 4,28 millions de francs, soit 653 000 euros
Part de la C.U.G.N. : 2,81 millions de francs, soit 428 000 euros

Surface approximative : 5 700 m²

Prix au m² : 1 240 f/m², soit 190 euros/m²

U n e p l a c e c o n v i v i a l e

Ce projet de réaménagement de la place s'intègre à une opération qualitative générale de réhabilitation du centre du village traditionnel de Ludres.

Suite à la démolition de l'ancienne poste et à l'implantation de la médiathèque, une reprise de l'ancien parvis de la mairie a été envisagé, de façon à éliminer le stationnement au centre de cet espace, tout en créant la possibilité "d'arrêt minute", afin de faciliter l'accès aux commerces en périphérie.

Par cet aménagement, la municipalité souhaitait conserver un cadre villageois, propice aux échanges sociaux et aux manifestations populaires, tout en intégrant harmonieusement les nouveaux équipements aux bâtiments anciens.



P r i n c i p e d ' a m é n a g e m e n t

Selon un axe parallèle à la façade de la ferme, plusieurs filtres naturels décomposent la place en des espaces particuliers et complémentaires.

La conservation du mail planté, qui met en valeur l'accès à la ferme fortifiée, encadre un lieu, dont le revêtement de sol souple permet notamment le jeu de boules, ou encore une rencontre sur un des bancs placés dans l'alignement des arbres.

Le marché, quant à lui, s'installe sur un espace traité avec un revêtement de béton désactivé découpé suivant une trame tracée par des bandes de pavés.

Une aire de stationnement se distingue entre la place du marché et la médiathèque.





Le parvis et le lavoir depuis la rue de l'Eglise



Réaménagement du carrefour rue de la Gare

La présence d'arbres à floraison sur cet espace et la traversée d'une bande végétale florale pour y accéder permet une transition douce, atténuant l'impact visuel de la présence des voitures.

La réalisation du nouveau parvis met en scène le bâtiment de l'Hôtel de Ville, tout en réhabilitant l'ancien lavoir. En effet, la plantation d'un marronnier blanc contribue à valoriser le lavoir, caractérisé par une volumétrie modeste face à celle de l'Hôtel de Ville.

Le report de l'ensemble des voitures sur le parking paysager a contribué à offrir une perspective plus dégagée sur le monument aux morts, le lavoir et l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, dans un souci de sécurisation, la voie d'accès au parking paysager a été désaxée de façon à éloigner le carrefour de l'angle bâti de la ferme.

Constat après réalisation

Le choix d'une architecture simple confère à la nouvelle place Ferri un caractère piéton remarquable.

La population et les usagers apprécient la fonctionnalité des différents espaces et la facilité d'accès aux équipements.

Ce lieu essentiel à la vie de la commune s'appuie sur la structure urbaine et paysagère existante, tout en valorisant le patrimoine architectural de la commune.

Cette réalisation apporte indéniablement un renouveau qualitatif pour la commune. Elle est le fruit d'une collaboration entre les différents intervenants, ce qui aurait pu être complexe étant donné la pluralité des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage



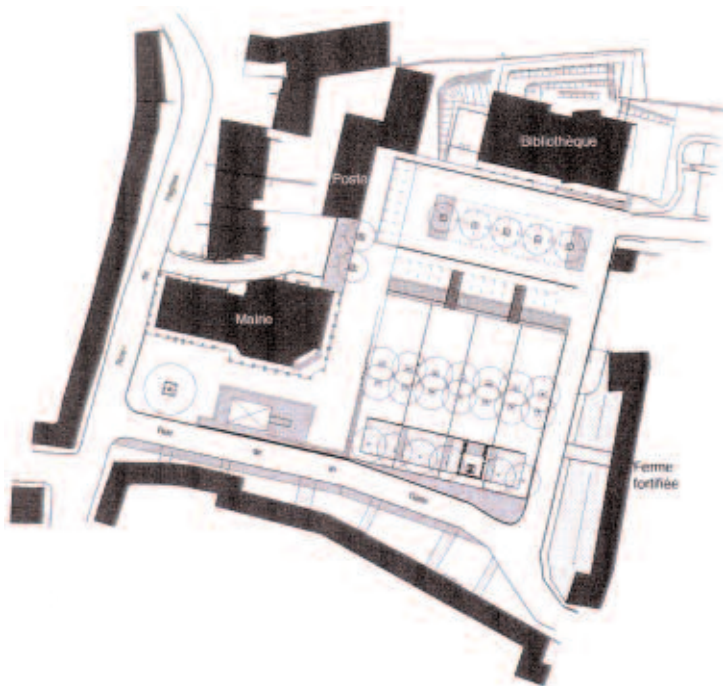
Nouveau parking paysager



Aménagement devant la nouvelle poste



Le mail planté depuis l'entrée de la ferme



remerciements à : C. MANGIN,
pour son aimable collaboration.
réalisation : E. HAMM
C.A.U.E. 54 - septembre 2002